

Carthage et son empire

13 octobre 2007

L'objectif de cette conférence était de découvrir la civilisation carthaginoise sous ses différents aspects. Après une présentation de la légende de fondation et un bref contexte géographique et chronologique, ainsi que le principe général de la langue et de l'écriture punique, nous avons présenté le plan de Carthage à l'époque punique et ses lieux principaux. Ensuite, les institutions, la religion et le monde funéraire ont attirés notre attention. Nous nous sommes aussi intéressée aux contacts que cette cité et son empire ont entretenus avec leurs voisins méditerranéens, c'est-à-dire les Égyptiens, les Étrusques, les Grecs et les Romains. Ceux-ci furent principalement de trois types : commerciaux, traités d'alliances ou conflits. C'est dans cette troisième catégorie que se placèrent les trois guerres puniques qui ont opposés les Carthaginois aux Romains. Cette troisième guerre s'étant soldée par la destruction de Carthage, nous avons ensuite traité de la refondation de la ville à l'époque augustéenne et des survivances de la culture punique dans l'Afrique romaine, surtout dans le domaine religieux et linguistique.

Plusieurs versions de la légende de fondation de Carthage nous sont parvenues. Les plus célèbres étant celles de Virgile¹ et d'Appien². Le premier décrit d'avantage les raisons qui ont poussé Didon à fuir Tyr, sa cité natale de Phénicie, suite à l'assassinat de son époux par son frère Pygmalion, roi de Tyr ; tandis que le second développe plus la ruse mise au point par Didon et ses compagnons de voyage pour acheter le terrain de la future Carthage aux peuples indigènes. Cette ruse consistait à acheter le territoire que pourrait couvrir une peau de bœuf. Une fois l'accord des Africains obtenu, ils découpèrent cette peau en une seule lamelle très fine et entourèrent la colline de Byrsa. Il est probable que cette légende fut créée après la cité elle-même et non par les Puniques, mais par les Romains, dans la propagande anti-carthaginoise qui régnait à l'époque de la première guerre punique. En effet, le jeu de mot avec le verbe « couvrir » (*tenerere/tegere*) fonctionne en grec et en latin, mais pas en punique. De plus, dans les cultures grecque et romaine, le bovin joue un rôle important dans le rituel de fondation des villes. Par exemple, Romulus a tracé le contour de sa nouvelle cité en utilisant une charrue tirée par un bœuf et une vache. Ensuite, il a exécuté les deux bovins et ce sacrifice fondateur était commémoré tous les ans.

Au plan historique, l'expansion phénicienne en Méditerranée a commencé au III^e siècle av. J.-C. avec la fondation de colonies à Utique, Gadès et Chypre. C'est en 814 av. J.-C. que Tyr fondât Carthage. Deux siècles plus tard, Carthage commençât à créer ses propres colonies, avec la fondation d'Ibiza en 650 av. notre ère, puis ses établissements en Sicile et en Sardaigne vers 600 av. J.-C. A son apogée, l'empire carthaginois s'étendait en Afrique du nord, dans le sud et l'est de l'Espagne, en Sicile, en Sardaigne, à Malte, aux Baléares et en Corse.

Le nom de Carthage, en latin *Karthago*, vient du grec *Καρχηδών*, qui dérive lui-même de l'appellation punique de la cité : *Qart Hadast*, qui signifie « ville nouvelle ».

Le punique, forme occidentale du phénicien, est une langue sémitique. Elle descend du cananéen, une langue du groupe sémitique occidental, comme l'araméen. Comme les autres

¹ VIRGILE, *L'Énéide*, I, 334-369.

² APPIEN, *Lybica*, VIII, 1.

langues sémitiques, le punique s'écrit de droite à gauche. Cette écriture phénico-punique est un alphabet de vingt-deux signes ne comprenant pas de voyelles.

La cité punique, lors de sa phase archaïque, s'est développée dans la plaine entre la colline de Byrsa et le littoral. Cette zone est délimitée par les premières nécropoles, qui furent installées autour de la ville et qui l'enfermait donc dans un périmètre restreint, qui ne suffira pas longtemps à la population croissante. Lors de l'apogée de la cité, vers les III- IIe siècles av. J.C., l'acropole se trouvait au sommet de la colline de Byrsa, lieu le plus élevé du site, tandis que l'habitat descendait en rayonnant sur les pentes de cette colline. L'agora devait se trouver dans la plaine entre cette colline et la mer. Les deux ports, un commercial et l'autre militaire dont Appien nous donne une description détaillée³, se trouvaient au sud de ces aménagements urbains, ainsi que le Tophet de Salammbô, aire sacrificielle à ciel ouvert consacrée à Baal Hammon, qui devait se situer hors des zones habitées pour des raisons rituelles. Le long du littoral, un rempart fut édifié, sans doute aussi bien pour des raisons de sécurité qu'à des fins douanières comme en témoigne l'inscription dite « économique » datant de la première moitié du IIIe siècle av. J.C.⁴

Aux VI-Ve siècles av. notre ère, le système institutionnel carthaginois prenait la forme d'une « royauté » héréditaire et élective. En effet, le roi était choisi parmi plusieurs candidats de sa famille, en fonction de sa valeur. Il était ensuite investi par un conseil dont la composition nous est inconnue. Il conserve alors sa fonction jusqu'à sa mort. Avec le temps, cette royauté se transforme en souverains constitutionnels, puis petit à petit, ils sont remplacés par une oligarchie, qui détiendra le pouvoir du IVe au IIe siècle av. J.C., c'est-à-dire jusqu'à la destruction de la cité par les Romains. Ces institutions oligarchiques sont décrites par Aristote dans ses *Politiques*. La cité était dirigée par deux sufètes élus pour un an. Ils détenaient le pouvoir judiciaire pour le droit privé, étaient des chefs politiques et convoquaient les assemblées. Le conseil des anciens (*gerousia*) était issu d'une assemblée plus large, une sorte de sénat, comptant 400 membres. Elle était réservée aux représentants des grandes familles. Ce conseil avait des pouvoirs presque illimités dans vastes domaines. Des commissions issues du sénat géraient les différents domaines de la vie sociale et politique de la cité. Une assemblée de citoyens avait en charge les élections des généraux, qui avaient le pouvoir militaire, et tranchait les désaccords entre les sufètes et le sénat. Les élections des magistrats se faisaient selon leur mérite, mais aussi leur fortune. Des institutions similaires existaient dans chaque cité de l'empire.

La religion punique était polythéiste. Une diade occupait le sommet du panthéon dans chaque ville et à Carthage, il s'agissait de Baal Hammon⁵ et sa parèdre Tanit⁶. La parole occupait une place importante dans le culte punique. Plusieurs interdits religieux existaient, mais se limitaient à l'intérieur des temples (interdiction de porter des chaussures, interdictions alimentaires qui touchait surtout le porc mais variait en fonction des divinités, etc.). Ces interdictions ont progressivement disparus avec le temps. Plusieurs tarifs sacrificiels ont été découverts dans l'empire, dont le plus célèbre est le tarif de Marseille, provenant de Carthage. Il nous informe sur la grande diversité de sacrifices qui pouvaient être réalisés (sanglants de

³ APPIEN, *Lybica*, VIII, 96. Cette description correspond à la phase monumentale du port de guerre, c'est-à-dire après la deuxième guerre punique, afin de reconstruire leur flotte à l'insu de Rome, qui leur avait interdit une telle entreprise lors du traité qui conclut cette deuxième guerre.

⁴ Cette inscription signale la création d'une porte douanière dans le rempart maritime de Carthage par l'assemblée du peuple.

SZNYCER M., *L'inscription punique dite « urbanistique » de Carthage*, dans *Semitica*, t. 51, 2001, p. 31-55.

⁵ Baal Hammon : il est à la fois un dieu solaire et chtonien, de l'au-delà et de la terre féconde, assimilé à Saturne à l'époque romaine. Toujours représenté en homme barbu, sur un trône et portant une tiare sur la tête.

⁶ Tanit ou Tinnit : elle a une dimension chtonienne (assimilation avec Artémis/Diane) et céleste (assimilation avec Junon Caelestis), déesse de la fécondité (assimilation avec Isis). Son attribut est le croissant de lune. Elle est représentée sur de nombreuses stèles du Tophet sous la forme d'un triangle.

différents animaux, huile, fruits, lait, encens, gâteaux, ...) et les taxes dues aux prêtres qui les exécutaient. Outre Baal Hammon et Tanit, d'autres divinités occupent une place importante dans le panthéon phénico-punique : Melqart⁷, Eshmoun⁸, Ashtart⁹, Shadraba¹⁰, Shamash (le soleil) ou encore Bès¹¹.

Penchons nous sur le sacrifice *Molk*, qui signifie « entrer sous le joug de la divinité », et la question des sacrifices d'enfants. Le mot *Tophet* n'existait pas en punique, il s'agit d'un terme hébreu employé par l'ancien testament pour désigner un endroit où on passait les enfants par le feu. En punique, l'expression employée était *QDS*, c'est-à-dire une enceinte sacrée, un téménos. Quatre époques distinctes ont été identifiées dans la stratigraphie du Tophet¹². Quand une couche était remplie, de la terre était remise par dessus les cippes et de nouvelles urnes funéraires étaient enterrées dans une couche supérieure, ce qui explique ces quatre époques. Les sacrifices étaient réalisés en l'honneur de diverses divinités, dont la plus fréquente était Tanit. Une formule canonique revient d'ailleurs sur la plupart des stèles inscrites découvertes au Tophet « A la Dame, à Tanit " face de Baal " et au seigneur, à Baal Hammon ». Les dédicants étaient toujours des personnes uniques, adultes et dans 90% des cas des hommes. La crémation avait lieu sur un bûcher installé en plein air dans l'enceinte du sanctuaire. Les victimes étaient des nourrissons, des très jeunes enfants ou des fœtus non viables. L'immolation d'un agneau ou d'un cabri et la décapitation de petits oiseaux sauvages faisait partie du rituel crématoire. La totalité des restes de l'enfant et des animaux étaient ensuite placés dans une urne et des libations étaient réalisées sur le sol du bûcher. Aucune trace de culte *post mortem* n'a pu être identifiée. La question du sacrifice d'enfants a été influencée par les témoignages d'auteurs anciens, qui parlaient de mort violente après engraissement des victimes. Les raisons avancées en faveur de ces sacrifices sont une régulation des naissances et des facteurs économiques. Cependant, les données du terrain, iconographie et examens ostéologiques, infirment ces propos. Il n'y a pas d'arguments déterminants en faveur des sacrifices systématiques d'enfants, qui devaient sans doute être mort-nés ou morts peu après la naissance dans la plupart des cas, mais il n'est pas exclu que cette pratique ait pu avoir lieu à titre exceptionnel, par exemple dans des moments de grand danger.

Dans le monde funéraire punique, aussi bien la crémation, que l'incinération était pratiquée. Les plus anciennes tombes connues datent du VIII^e s. av. J.-C. (Carthage, Utique). Il s'agit aussi bien de tombes à puits, que de chambres funéraires avec escalier et *dromos*. Quant à la profondeur, elles pouvaient varier entre un ou deux mètres et plus de trente mètres.

⁷ Melqart : connu aussi sous le nom d'Héraklès de Tyr, il était un dieu poliade de Lepcis Magna, en Tripolitaine. Son nom signifie « Roi de la cité ». Il est étroitement associé à l'expansion phénicienne. Dans la mythologie, il est l'époux d'Ashtart. Son image orientale est rapidement remplacée par celle d'Heraklès, avec la peau de lion sur la tête et les épaules.

⁸ Eshmoun : divinité poliade de Sidon, c'est un dieu guérisseur. Il avait un temple sur la colline de Byrsa. Devait être représenté jeune, imberbe au contraire d'Asklépios à qui il a été identifié plus tard, mais son iconographie est peu connue.

⁹ Ashtart : déesse de la fécondité et de la guerre. Déesse phénicienne par excellence, occupe une place importante dans l'empire carthaginois, mais est en retrait par rapport à Tanit à Carthage. Son attribut est aussi le croissant de lune. Elle avait un temple à Pyrgi, en Étrurie, où elle est identifiée à Uni/Junon, divinité principale du panthéon étrusque. La prostitution sacrée était pratiquée dans ses temples. Elle a emprunté son apparence à Hathor, la déesse égyptienne.

¹⁰ Shadraba : dieu guérisseur, revêtu d'un vêtement militaire dans l'iconographie. Ses attributs sont le scorpion et la lance. Il était un dieu poliade de Lepcis Magna. Il était assimilé à Liber Pater/Dionysos.

¹¹ Bès : dieu d'origine égyptienne, protecteur des morts (des amulettes à son effigie ont été retrouvées dans le Tophet).

¹² Epoque 1: 800 à 675/650 av. J.-C. ; Epoque 2: 675/650 à 550/525 av. J.-C. ; Epoque 3: 550/525 à 300/275 av. J.-C. ; Epoque 4: 300/275 à (146)/125 av. J.-C.

BENICHO-SAFAR H., *Le tophet de Salammbô à Carthage*, Rome, 2004.

Des niches, banquettes et peintures meublaient les chambres funéraires. Des suprastructures de diverses formes couvraient l'entrée du tombeau. Les bijoux du défunt, ainsi que des vases, des masques, des statuettes anthropomorphes ou zoomorphes et éventuellement des armes et des rasoirs rituels accompagnaient le défunt. Un banquet funéraire accompagnait sans doute le rituel de mise au tombeau.

Les peuples méditerranéens avec lesquels les Carthaginois ont eu des contacts étaient les Grecs, les Égyptiens, les Étrusques et les Romains. Les premiers conflits qui ont opposés les Punique aux Grecs correspondent au moment où les Punique ont fondés leurs colonies en Sicile vers 600 av. notre ère. Plusieurs traités ont été signés, mais pas toujours respectés. Le plus important conflit entre Syracusains et Punique est la bataille d'Himère (480 av. J.C.), qui fut remportée par le tyran de Syracuse. Mais dans le même temps, le commerce se poursuivait avec d'autres cités grecques, car beaucoup d'importations de matériel grec, surtout en terre cuite, ont été découverts dans l'empire carthaginois.

Avec les Égyptiens, les contacts étaient plus pacifiques. L'Égypte avait déjà beaucoup d'influence sur les Phéniciens, elle a continué à en avoir sur les Punique. Des routes commerciales terrestres et maritimes existaient entre les deux régions. La magie égyptienne était très présente dans le domaine funéraire carthaginois à travers des amulettes et scarabées importés ou imités. La religion égyptienne a eu de l'influence sur la religion punique, mais surtout au niveau populaire. Des éléments de décoration nilotiques se retrouvent également dans l'architecture punique. La présence en nombre important de noms égyptiens dans l'onomastique de Carthage témoigne d'une présence non négligeable d'Égyptiens dans la capitale punique.

Avec les Étrusques, les relations de Carthage ont débuté au VII^e siècle av. J.-C. une grande quantité de formes de bucchero et de céramiques étrusco-corinthiennes ont été importées à Carthage. En outre, les liens avec la cité de Caere en particulier étaient très développés, comme en témoignent les lamelles d'or de Pyrgi, qui commémorent la construction du temple d'Ashtart dans ce port de la cité étrusque. Aristote remarquait que si les relations commerciales suffisaient à créer un état, il faudrait convenir que Punique et Étrusques appartenaient à la même cité.

Avec Rome, le premier traité que Carthage a signé date de 509 av. J.-C. Il avait pour but de répartir les zones d'influence en Méditerranée. Plusieurs autres traités ont été signés et accompagnés d'échanges de cadeaux. Un texte est intéressant pour observer les échanges culturels liés au contact de Romains et des Punique, c'est le *Poenulus* de Plaute.¹³ Trois guerres ont eu lieu entre ces deux puissances qui aspiraient à l'impérialisme. C'est au cours de la deuxième que se sont illustrés Scipion l'Africain et Hannibal Barca. Plusieurs batailles mémorables ont marqué ce deuxième conflit, qui fut le plus important des trois : Trasimène, Cannes, Zama. Au terme de la troisième guerre punique, Rome détruit Carthage sur décision du sénat. Le sol de la cité est voué aux divinités infernales et condamné par l'épandage de sel rendant la colline de Byrsa stérile.¹⁴ La cité sera refondée par Auguste et la condamnation du sol levée, suite à un projet initié par César peu avant les ides de mars 44 av. J.-C., afin d'y installer une communauté de colons. La colline sera arasée pour tracer un plan orthogonal. Carthage deviendra la capitale de la province d'Afrique et au II^e s. de notre ère sera même la deuxième ville d'Occident.

¹³ Cette comédie fut rédigée après la deuxième guerre punique, mais ne reflète pas d'hostilité entre les deux peuples, le punique de la pièce paraît sympathique. Le texte étant rédigé partiellement en punique, cela impliquait que les Romains comprenaient un minimum cette langue pour pouvoir apprécier l'humour dans le jeu des acteurs.

¹⁴ Pour le détail du déroulement de ces trois guerres puniques, consulter :

- LANCEL S., *Hannibal*, Paris, 1995.
- LE BOHEC Y., *Histoire militaire des guerres puniques*, Paris, 1996.

Pour en savoir plus :

DECRET François, *Carthage ou l'empire de la mer*, Paris, 1977.

LANCEL Serge, *Carthage*, Paris, 1992.

ENNABLI Abdelmajid (s. dir.), *Pour sauver Carthage*, Tunis, 1992.

KRINGS Véronique (s. dir.), *La civilisation phénicienne & punique*, Leiden, New York, Cologne, 1995.

BESCHAOUCH Azedine, *La légende de Carthage*, Paris, 2003 (découvertes Gallimard).

DRIDI Hédi, *Carthage et le monde punique*, Paris, 2006.

GUZZO AMADASI Maria Giulia, *Carthage*, Paris, 2007 (Que sais-je?).